

Lien social et Politiques

Lien social
et Politiques

Maureen Baker, dir. 1994. *Les Politiques gouvernementales face aux familles canadiennes en transition*. Ottawa, L'Institut Vanier de la famille, 168p.

Renée B.-Dandurand

Numéro 36, automne 1996

Politiques familiales et vies de femmes

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/005202ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/005202ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (imprimé)

1703-9665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

B.-Dandurand, R. (1996). Compte rendu de [Maureen Baker, dir. 1994. *Les Politiques gouvernementales face aux familles canadiennes en transition*. Ottawa, L'Institut Vanier de la famille, 168p.] *Lien social et Politiques*, (36), 151–152. <https://doi.org/10.7202/005202ar>

Notes de lecture

• Maureen BAKER, dir. 1994. *Les Politiques gouvernementales face aux familles canadiennes en transition*. Ottawa, L'Institut Vanier de la famille, 168 p.

À l'occasion de l'année internationale de la famille en 1994, l'Institut Vanier de la famille, organisme canadien voué à la promotion du bien-être de la famille et des enfants, a confié à des universitaires canadiens, coordonnés par Maureen Baker, la responsabilité de dresser un bilan des politiques gouvernementales destinées aux familles.

On trouvera dans cet ouvrage quantité d'informations et de données sur de multiples thèmes : évolution des tendances familiales (diminution des taux de natalité, augmentation de l'espérance de vie à la naissance, croissance de la cohabitation hors-mariage, augmentation de la participation des femmes mères de famille à la population active, augmentation du nombre de familles monoparentales, des taux de séparation et de divorce, des naissances hors-mariage) ; caractéristiques du droit familial canadien, en particulier en ce qui a trait à la séparation et au divorce ; progression du nombre de

familles à deux revenus et impacts sur les enfants à charge ; relations entre éducation, études et familles ; ressources disponibles pour les familles en situation de crise ; mesures de sécurité du revenu familial ; familles et soins de santé ; politiques familiales dans une perspective comparative internationale ; lutte contre la pauvreté et conciliation travail-famille.

Parmi les dix contributions qui constituent cet ouvrage, on retiendra, compte tenu du thème de ce numéro de LSP-RIAC, celle de Céline Le Bourdais et Nicole Marcil-Gratton, qui dressent une synthèse de la politique familiale au Québec. Le Québec est en effet « la seule province canadienne où la politique familiale fait l'objet d'un ensemble structuré et cohérent de mesures » (117). En outre, on observe au Québec une « évolution particulièrement intense et rapide de divers indicateurs socio-démographiques de la vie familiale [...] [faisant de cette province] un cas d'espèce sur la scène canadienne » (*ibid.*). Enfin, les politiques familiales s'y inscrivent à la fois dans une perspective de « corrections de tendances démographi-

ques jugées négatives » pour la place du Québec au sein de la confédération canadienne et dans celle d'une volonté d'équité sociale. Il ressort des mesures tant financières qu'administratives que le Québec se démarque de plus en plus de l'ensemble canadien, la famille y constituant un objet à valoriser et à soutenir collectivement en raison de son apport fondamental à la reproduction de la société (*ibid.*), alors que le gouvernement fédéral « conçoit la famille comme relevant essentiellement du domaine privé de la vie des individus », se limitant à « soigner » les familles en difficulté, approche « réactive » plutôt que « proactive » (130).

Frédéric Lesemann et Roger Nicol proposent des éléments de comparaison internationale des politiques familiales, en distinguant deux grands modèles historiques d'intervention publique, français et anglo-américain, familialiste et privatiste. On constate un indéniable affaiblissement du premier modèle au bénéfice de mesures plus sélectives et plus ciblées, issues d'une « préoccupation politique d'efficacité accrue des mesures de politiques sociales dans un contexte de rareté des ressources, mais aussi un recul idéologique de la prétention étatique à réguler certaines composantes de la société civile » (135). En outre, on note non seulement une plus grande sélectivité dans tous les pays, mais un passage d'une logique de politique familiale, peu importe qu'elle soit explicite ou implicite, à une logique de politique de l'enfant, permettant ainsi de sortir de l'impasse d'une définition inévitablement normative de la famille.

Dans sa contribution, Maureen Baker aborde, entre autres, la question de la participation croissante des mères à la population active, les raisons économiques et culturelles de ce phénomène et les mesures gouvernementales qui l'accompagnent : congés de maternité et parentaux, équité salariale, services de garde à l'enfance (144). L'auteure insiste sur le nécessaire renforcement des politiques familiales par des politiques d'emploi afin de reconnaître les aspirations légitimes des femmes à conjuguer responsabilités familiales et travail salarier et d'assurer ainsi un revenu familial suffisant. Un ensemble de recommandations spécifiques, relatives aux mesures de politiques sociales susceptibles de

mieux soutenir la vie familiale, conclut la contribution de Baker.

Dans l'ensemble, voilà un ouvrage dense, qui permet de bien saisir les diverses composantes des rapports entre famille et politiques sociales, spécialement dans le cas du Canada et du Québec, avec toutes les différences qui les caractérisent.

Renée B.-Dandurand
INRS-Culture et société

• **Maureen BAKER. 1995. *Canadian Family Policies : Cross-National Comparisons*. Toronto, University of Toronto Press, 466 p.**

• **Anne Hélène GAUTHIER. 1996. *The State and the Family : A Comparative Analysis of Family Policies in Industrialized Countries*. Oxford, Oxford University Press, 232 p.**

Pourquoi certains pays ont-ils développé une politique familiale cohérente, alors que d'autres s'en tiennent à des mesures éparpillées ? Comment expliquer les variations de la politique familiale dans un pays ? Comment comparer la politique familiale de plusieurs pays ? Ces questions ne sont pas nouvelles pour l'analyse générale des régimes d'État providence, mais de telles questions sont soulevées depuis peu en ce qui concerne la politique familiale. De façon différente, les Canadiennes Maureen Baker et Anne Hélène Gauthier ont tenté de répondre à ces questions.

Baker examine les lois et les mesures liées à la famille, les politiques de maintien du revenu familial et les services directs aux familles dans huit pays (Australie, Canada, France, Allemagne, Pays-Bas, Suède, Royaume-Uni, États-Unis), principalement depuis les années 1960. L'auteure cherche à vérifier quelles politiques peuvent efficacement réduire la pauvreté des familles et améliorer la vie familiale et le statut des femmes. Selon Baker, les coalitions politiques, les idéologies et les structures de prise de décisions sont les principaux facteurs expliquant les particularités des politiques et les variations entre les pays. L'analyse porte essentiellement sur le Canada et les autres pays sont décrits en fonction de ce dernier.

Le livre de Gauthier vise à démontrer que la politique familiale est d'abord influencée par les changements démographiques au sens large, mais que les spéci-

ficités historiques nationales ainsi que les acteurs sont aussi des variables importantes pour expliquer les différences entre les pays. Sa comparaison porte sur 22 pays (les pays de l'OCDE, sauf l'ex-Yougoslavie et la Turquie), depuis le début du XXe siècle. La démarche est basée sur la thèse industrialisation-urbanisation du développement de l'État providence et sur la thèse des conflits entre acteurs, mais l'analyse adopte aussi une perspective néo-institutionnaliste.

En apparence, ces deux livres semblent très près l'un de l'autre. Toutefois, la démarche comparative et les variables retenues les différencient nettement.

Le livre de Baker est divisé en neuf chapitres portant sur différentes facettes de la politique familiale. Le chapitre initial présente le cadre d'analyse privilégié et la démarche comparative utilisée ; il brosse également un court portrait statistique de chacun des pays et de leurs institutions politiques. Le deuxième chapitre est de nature contextuelle : Baker y présente les transformations de la vie familiale, qui sont considérées comme essentielles à la compréhension du développement des politiques familiales (42). Les chapitres trois à huit constituent le cœur de l'ouvrage. Les thèmes suivants sont abordés : la pauvreté, le marché du travail et l'assistance sociale ; les allocations pour enfants et les mesures fiscales pour la famille ; les congés et avantages de maternité et parentaux ; les systèmes de garde des enfants ; la protection des enfants, la violence familiale et les mesures de soins de substitution ; les lois concernant le divorce, la garde des enfants et les pensions alimentaires. Dans le dernier chapitre, Baker cherche à mesurer l'efficacité des politiques familiales à travers un parallèle entre les pays. Une conclusion majeure s'en dégage : il y a une nette distinction entre les pays anglophones (dont le Canada, les États-Unis étant le seul pays à ne pas avoir de politique familiale) et les autres pays européens. À l'exception de la Grande-Bretagne, ces derniers ont développé depuis longtemps une politique familiale et cette politique est plus généreuse. À partir de cette distinction, Baker suggère de retenir certains éléments afin d'améliorer l'efficacité des mesures s'adressant à la famille au Canada. L'évaluation et la mise sur pied des politiques doivent tenir compte des rapports sociaux de sexe dans la famille et dans le travail. De plus, au